COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2008

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille huit, le quatorze mars à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Neauphle-le-Château, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 9 mars 2008, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Maire,

conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Jean-Philippe AZEMA
Cécile BLONDEL
Valentine CHERRIERE
Mireille DAPOIGNY
Hélène DROUSSENT
Maurice GAUDIN
Jacques GAURIAU
Marie-Claude GUIDEE
Sandrine HUET
Bernard JOPPIN
Alain JUND

Agnès KRANTZ-HABERBUSH
Jean-Claude KUENTZ
Philippe LEBLOND
Marc LE GONIDEC
Nadine LE RAY
Marc LEROY
Daniel SCHAEFER
Jean-Pierre SIMOULIN
Michèle TROIZIER
Annick VENANT

Etaient absents, excusés et représentés, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Patricia BERCE donne pouvoir à Monsieur Maurice GAUDIN Jean-Pierre JULLIEN donne pouvoir à Monsieur Jacques GAURIAU

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard JOPPIN, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

Jean-Philippe AZEMA
Patricia BERCE
Cécile BLONDEL
Valentine CHERRIERE
Mireille DAPOIGNY
Hélène DROUSSENT
Maurice GAUDIN
Jacques GAURIAU
Marie-Claude GUIDEE
Sandrine HUET

Jean-Pierre JULLIEN

Bernard JOPPIN

Alain JUND

Agnès KRANTZ-HABERBUSH

Jean-Claude KUENTZ
Philippe LEBLOND
Marc LE GONIDEC
Nadine LE RAY
Marc LEROY
Daniel SCHAEFER
Jean-Pierre SIMOULIN
Michèle TROIZIER
Annick VENANT

dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Maurice GAUDIN, le doyen d'âge des membres du Conseil, a pris ensuite la Présidence.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Madame Sandrine HUET.

Election du Maire

1er Tour de Scrutin

Le Président a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un Maire. Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au Président, son bulletin de vote sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A détruire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	1
Reste, pour le nombre de suffrage exprimés	22
Majorité absolue	12

Monsieur Bernard JOPPIN a obtenu 22 voix

Monsieur Bernard JOPPIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé MAIRE et a été immédiatement installé. Il percevra l'indemnité au taux maximum.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Conseil Municipal fixe le nombre des Adjoints à six, conformément à la loi, et que tous les adjoints percevront l'indemnité maximale

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur Bernard JOPPIN - élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A détruire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	1
Reste, pour le nombre de suffrage exprimés	22
Majorité absolue	12

Madame Michèle TROIZIER a obtenu 21 voix et Monsieur Philippe LEBLOND a obtenu 1 voix.

Madame Michèle TROIZIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée PREMIER ADJOINT, et a été immédiatement installée.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du deuxième adjoint.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A détruire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	1
Reste, pour le nombre de suffrage exprimés	22
Majorité absolue	12

Monsieur Philippe LEBLOND a obtenu 22 voix

Monsieur Philippe LEBLOND, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé SECOND ADJOINT, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du troisième adjoint.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A détruire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	2
Reste, pour le nombre de suffrage exprimés	21
Majorité absolue	12

Monsieur Alain JUND a obtenu 21 voix

Monsieur Alain JUND, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé TROISIEME ADJOINT, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du quatrième adjoint.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A détruire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	2
Reste, pour le nombre de suffrage exprimés	21
Majorité absolue	12

Madame Marie-Claude GUIDEE a obtenu 21 voix

Madame Marie-Claude GUIDE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée QUATRIEME ADJOINT, et a été immédiatement installée.

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du cinquième adjoint.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A détruire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	1
Reste, pour le nombre de suffrage exprimés	22
Majorité absolue	12

Monsieur Maurice GAUDIN a obtenu 22 voix

Monsieur Maurice GAUDIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé CINQUIEME ADJOINT, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SIXIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du sixième adjoint.

1er Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	23
A détruire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral	2
Reste, pour le nombre de suffrage exprimés	21
Majorité absolue	12

Monsieur Jacques GAURIAU a obtenu 21 voix

Monsieur Jacques GAURIAU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé SIXIEME ADJOINT, et a été immédiatement installé.

DESIGNATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Les élections terminées, le tableau du conseil municipal est le suivant :

Fonction	Nom et Prénom
Maire	Bernard JOPPIN
1 ^{er} Maire Adjoint	Michèle TROIZIER
2 ^{ème} Maire Adjoint	Philippe LEBLOND
3 ^{ème} Maire Adjoint	Alain JUND
4 ^{ème} Maire Adjoint	Marie-Claude GUIDEE
5 ^{ème} Maire Adjoint	Maurice GAUDIN
6 ^{ème} Maire Adjoint	Jacques GAURIAU
Conseiller municipal	Nadine LE RAY
Conseiller municipal	Valentine CHERRIERE
Conseiller municipal	Sandrine HUET
Conseiller municipal	Cécile BLONDEL
Conseiller municipal	Jean-Pierre JULLIEN
Conseiller municipal	Hélène DROUSSENT
Conseiller municipal	Mireille DAPOIGNY
Conseiller municipal	Marc LE GONIDEC
Conseiller municipal	Jean-Philippe AZEMA
Conseiller municipal	Jean-Pierre SIMOULIN
Conseiller municipal	Jean-Claude KUENTZ
Conseiller municipal	Annick VENANT
Conseiller municipal	Daniel SCHAEFER
Conseiller municipal	Patricia BERCE
Conseiller municipal	Agnès KRANTZ-HABERBUSH
Conseiller municipal	Marc LEROY

DESIGNATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – CCAS

Le Conseil Municipal fixe le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à :

- Cinq personnes (élues par le Conseil Municipal)
- Et cinq personnes représentant des Associations mentionnées au 7^{ème} alinéa de l'article 138 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale (nommées par Monsieur Le Maire)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les membres qui siégeront, pour six ans, au Conseil d'Administration du CCAS:

Membres Conseil	Membres extérieurs
Mireille DAPOIGNY	Daniel SCHAEFER
Hélène DROUSSENT	Jacques TROIZIER
Jean-Pierre SIMOULIN	René BOUZERAND
Annick VENANT	Hélène MANCEAU
Nadine LE RAY	Jean-Pierre HENRY

Vu l'article 7 du décret N° 95-562 du 6 mai 1995, Monsieur Bernard JOPPIN, Maire, est Président du CCAS.

ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

 Vu les élections municipales du 9 mars 2008, il convient de désigner de nouveaux conseillers qui seront les délégués de la Commune appelés à siéger au Conseil Communautaire.

Titulaires:

Les conseillers dont les noms suivent sont candidats en qualité de titulaires :

Monsieur Bernard JOPPIN Monsieur Alain JUND Monsieur Philippe LEBLOND

Monsieur le Maire, après avoir constaté que Monsieur Bernard JOPPIN, Monsieur Alain JUND et Monsieur Phlippe LEBLOND ont obtenu la majorité absolue, les désigne pour représenter la commune de Neauphle-le-Château au Conseil de communauté de communes « Cœur d'Yvelines » en qualité de titulaires.

Suppléants:

Les conseillers dont les noms suivent sont candidats en qualité de suppléants :

Madame Michèle TROIZIER Madame Cécile BLONDEL Monsieur Daniel SCHAEFER

Après avoir constaté que Madame Michèle TROIZIER, Madame Cécile BLONDEL et Monsieur Daniel SCHAEFER ont obtenu la majorité absolue, Monsieur Le Maire, Bernard JOPPIN, les désigne pour représenter la commune de Neauphle-le-Château au Conseil de communauté de communes « Cœur d'Yvelines » en qualité de suppléants.

ELECTIONS DES MEMBRES POUR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les membres qui siégeront, pour six ans, à la Commission d'Appel d'Offres :

Président	Titulaires	Suppléants
Bernard JOPPIN	Jacques GAURIAU	Jean-Pierre JULLIEN
	Michèle TROIZIER	Agnès KRANTZ
	Marie-Claude GUIDEE	Marc LE GONIDEC

<u>DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA MAULDRE SUPERIEURE - SIAMS</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les délégués appelés à représenter la Commune au sein du SIAMS, en qualité de :

Siège Syndicat Montfort l'Amaury	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA MAULDRE SUPERIEURE - SIAMS	
	Titulaires	Suppléants
	Michèle TROIZIER	Daniel SCHAEFER
	Alain JUND	Nadine LE RAY

<u>DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU - SIARNC</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les délégués appelés à représenter la Commune au sein du SIARNC, en qualité de :

Siège Syndicat Villiers Saint Frédéric	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE NEAUPHLE-LE-CHATEAU - SIARNC	
	Titulaires	Suppléants
	Bernard JOPPIN	Marie-Claude GUIDEE
	Sandrine HUET	Annick VENANT

<u>DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA MAULDRE MOYENNE - SIEMM</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les délégués appelés à représenter la Commune au sein du SIEMM, en qualité de :

Siège Syndicat Villiers Saint-Frédéric	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA MAULDRE MOYENNE - SIEMM	
	Titulaires	Suppléants
	Michel FAURE	Bernard JOPPIN
	Jean-Pierre JULLIEN	Jacques GAURIAU

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SITERR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les délégués appelés à représenter la Commune au sein du SITERR, en qualité de :

Siège Syndicat Rambouillet	SITERR	
	Titulaires	Suppléants
	Jean-Claude KUENTZ	Hélène DROUSSENT
	Marc LE GONIDEC	Alain JUND

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SIVOM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les délégués appelés à représenter la Commune au sein du SIVOM, en qualité de :

Siège Syndicat Montfort l'Amaury	SIVOM	
	Titulaires	Suppléants
	Bernard JOPPIN	Alain JUND
	Maurice GAUDIN	Philippe LEBLOND

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les membres suivants pour la constitution des commissions suivantes :

Commission des Finances:

Maire Adjoint – Michèle TROIZIER		
Valentine CHERRIERE	Sandrine HUET	
Marc LE GONIDEC	Jean-Pierre JULLIEN	

Commissions des Associations – Fêtes et Comité des Fêtes

Maire Adjoint - Philippe LEBLOND		
Maurice GAUDIN	Jean-Pierre SIMOULIN	
Mireille DAPOIGNY	Daniel SCHAEFER	
Marc LE ROY	Cécile BLONDEL	

Commission de la Communication:

Maire Adjoint - Alain JUND		
Marc LEROY	Agnès KRANTZ	
Daniel SCHAEFER	Cécile BLONDEL	
Hélène DROUSSENT	Jean-Pierre SIMOULIN	
Jean-Claude KUENTZ		

Commission d'Urbanisme:

Maire Adjoint – Marie-Claude GUIDEE		
Marc LEROY	Jean-Pierre JULLIEN	
Sandrine HUET	Jean-Philippe AZEMA	
Annick VENANT	Valentine CHERRIERE	
Patricia BERCE	Agnès KRANTZ	

<u>Commission des Ecoles – Cantine – Garderie</u>

Maire Adjoint – Maurice GAUDIN		
	Patricia BERCE	Valentine CHERRIERE
Ī	Mireille DAPOIGNY	Nadine LE RAY

Commission des Travaux

Maire Adjoint – Jacques GAURIAU		
Jean-Philippe AZEMA	Hélène DROUSSENT	
Marc LE GONIDEC	Jean-Pierre SIMOULIN	
Jean-Pierre JULLIEN		

Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Président	Membres Conseil	Membres extérieurs
Bernard JOPPIN	Mireille DAPOIGNY	Daniel SCHAEFER
	Hélène DROUSSENT	Jacques TROIZIER
	Jean-Pierre SIMOULIN	René BOUZERAND
	Annick VENANT	Hélène MANCEAU
	Nadine LE RAY	Jean-Pierre HENRY

DESIGNATION DU DELEGUE AUX AFFAIRES CULTURELLES ET AU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne Monsieur Marc LEROY en qualité de Délégué aux Affaires Culturelles et au Patrimoine.

DESIGNATION DU DELEGUE A LA PREVENTION, LA SECURITE ET LA DEFENSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne Monsieur Daniel SCHAEFER en qualité de Délégué à la Prévention, la Sécurité et la Défense.

DESIGNATION DU DELEGUE AUX AFFAIRES SOCIALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne Madame Patricia BERCE en qualité de Délégué aux Affaires Sociales.

DESIGNATION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION DU JEU DE PAUME

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne les membres suivants pour l'Association de Jeu De Paume :

Membres	
Philippe LEBLOND	
Maurice GAUDIN	
Jean-Pierre SIMOULIN	

La séance est levée à 22 heures 20.

